

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

Les patineurs doivent être âgés d'au moins 18 ans à la date limite d'inscription.

RENSEIGNEMENTS TECHIQUES

La trousse technique de préparation aux compétitions de patinage pour adultes de Patinage Canada doit être consultée pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

ADULTE MAÎTRE

Test : Avoir complété le test Junior Argent de style libre ou un test de niveau supérieur, mais ne doit pas avoir réussi un test de compétition en patinage en simple.

Dames – Un programme libre d'une durée maximale de 4 minutes 10 secondes

ADULTE OR

Test : Avoir complété le test Senior Bronze de style libre, mais aucun de niveau supérieur.

Dames – Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 40 secondes

ADULTE ARGENT

Test : Avoir complété le test Junior Bronze de style libre, mais aucun de niveau supérieur.

Dames – Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes

ADULTE BRONZE

Test : Ne pas avoir complété le test Junior Bronze de style libre.

Dames – Un programme libre d'une durée maximale de 2 minutes 40 secondes

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION

Test : Aucune restriction

Programme d'interprétation d'une durée entre 2 et 3 minutes (+/- 10 secondes). Les concurrents ne seront pas pénalisés si leur programme a une durée de moins de 2 minutes.

DAMES